

Salaires bruts en Europe

Principaux résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2002

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

12/2005

Auteur

Hans-Joachim MITTAG

Contenu

Les différences de salaires horaires entre secteurs d'activité sont moins prononcées que les différences de salaires horaires entre pays 1

Les salaires des services ont tendance à être supérieurs à ceux de l'industrie 5

Le nombre d'heures rémunérées par mois tend à être plus élevé dans les NEM .. 7

Un premier aperçu de l'écart de salaire entre hommes et femmes..... 9

L'enquête européenne sur la structure des salaires (ESS) fournit des informations détaillées sur le niveau et la structure des rémunérations des salariés, leurs caractéristiques individuelles et l'entreprise ou l'unité locale à laquelle ils appartiennent. Elle est réalisée tous les quatre ans en vertu du règlement 530/1999 du Conseil et du règlement 1916/2000 de la Commission. Ses résultats constituent une source de données très précieuses sur les salaires bruts en Europe et jouent un rôle croissant pour la prise de décisions sur la base de résultats tangibles, notamment pour le suivi de la croissance économique et de la cohésion sociale. En outre, les données de l'ESS sont indispensables pour les employeurs et les salariés pour ce qui est de la demande et de l'offre de main-d'œuvre.

Le présent numéro de *Statistiques en bref* est le premier d'une série consacrée aux résultats de la récente ESS réalisée pour l'année de référence 2002. Les micro-données de l'ESS 2002 sont disponibles pour environ 7,9 millions de salariés d'entreprises d'au moins dix salariés de la branche « Industrie et services » (sections C à K de la classification des activités économiques NACE 1.1). En avril 2005, Eurostat avait reçu des données de 28 pays, parmi lesquels 24 États membres actuels (tous sauf Malte), des pays en voie d'adhésion (Bulgarie et Roumanie), ainsi que l'Islande et la Norvège, qui font partie de l'Espace économique européen (EEE). Les données ont été collectées par les instituts nationaux de la statistique en 2003 et traitées courant 2004. Les données de l'Allemagne, qui se réfèrent à 2001 et ont été traitées en 2003, constituent la seule exception. Les moyennes concernant l'UE-25, l'UE-15 et les NEM (à savoir l'UE actuelle, l'ancienne UE et les nouveaux États membres respectivement) ainsi que la ZE (zone euro, à savoir l'UE-15 sauf le Danemark, la Suède et le Royaume-Uni) constituent des moyennes pondérées n'incluant que les pays pour lesquels des données nationales étaient disponibles. Des informations plus détaillées sur la couverture de l'enquête, les méthodes, les définitions, les abréviations des pays et les sections NACE sont présentées dans les notes méthodologiques à la fin du document.

La présente publication donne un premier aperçu des résultats de l'ESS 2002 disponibles dans la base de données New Cronos d'Eurostat, accessible gratuitement. Elle contient une sélection de tableaux et de graphiques qui reprennent les principaux résultats concernant les salaires bruts horaires, mensuels et annuels ainsi que les heures rémunérées. De très nombreux graphiques supplémentaires peuvent être consultés grâce à un outil de visualisation interactif¹ qui donne accès immédiatement à un affichage graphique de présentations définies par l'utilisateur, y compris les données sur les salaires exprimés en standards de pouvoir d'achat (SPA).²

Les différences de salaires horaires entre secteurs d'activité sont moins prononcées que les différences de salaires horaires entre pays

La figure 1 présente des diagrammes à barres pour les salaires horaires bruts moyens dans l'agrégat « Industrie et services » (sections C-K de la NACE) et les activités économiques « Hôtels et restaurants » (section H) et « Activités financières » (section J) où des niveaux de salaires tantôt particulièrement élevés, tantôt particulièrement faibles sont observés. Dans chaque graphique, les pays sont classés par ordre décroissant.³

Le graphique concernant l'Industrie et les services met en lumière de fortes disparités entre les salaires horaires bruts moyens dans les NEM (2,83 €) et dans l'UE-15 (14,18 €), allant de 1,52 € en Lettonie et 1,77 € en Lituanie à 19,75 € au Danemark et 22,41 € en Norvège⁴. Les salaires les plus bas sont observés en Bulgarie (0,80 €) et en Roumanie (1,04 €). Ce graphique indique en outre que les salaires horaires bruts moyens de chaque NEM (sauf Chypre) sont nettement inférieurs à ceux observés dans tous les pays de l'UE-15 (voir aussi la figure 2a). Concernant l'agrégat C-K, Chypre dépasse le Portugal, la Grèce et l'Espagne. La Slovénie arrive en deuxième position parmi les NEM, pas seulement pour l'agrégat C-K, mais aussi pour toutes les activités économiques individuelles.

¹ Cet outil est accessible sur la page <http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/wages/info/data/index.htm>. Cette adresse conduit à une bibliothèque virtuelle contenant un poste « Salaires bruts en Europe 2002 ».

² Pour des raisons d'espace, la présente publication contient essentiellement des données sur les salaires exprimés en euros. Les SPA constituent une unité de monnaie artificielle qui reflète les différences dans les niveaux de prix nationaux non prises en compte dans les taux de change.

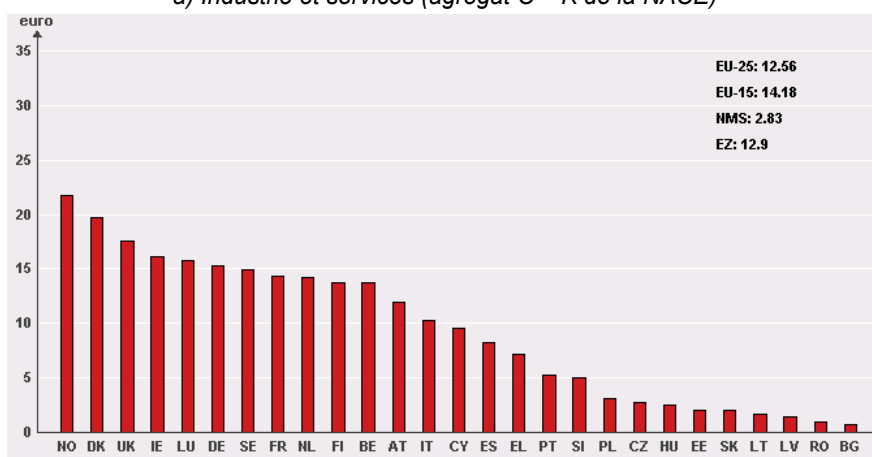
³ Le tableau 1 ci-après (page 3) couvre l'ensemble des 28 pays participant à l'ESS 2002. Les données de l'Islande sur les salaires ne se réfèrent qu'aux sections D, F et G de la NACE, les agrégats C-F, G-K et C-K ne sont pas disponibles pour ce pays. Ceci explique pourquoi l'Islande n'est pas incluse dans les tableaux 2-4 ni dans les graphiques de la présente publication.

⁴ Les valeurs correspondantes en SPA sont respectivement 3,02 et 3,60 pour la Lettonie et la Lituanie et 15,34 et 14,95 pour le Danemark et la Norvège. Une comparaison effectuée sur la base des SPA réduit les écarts de salaires entre l'UE-15 et les NEM.

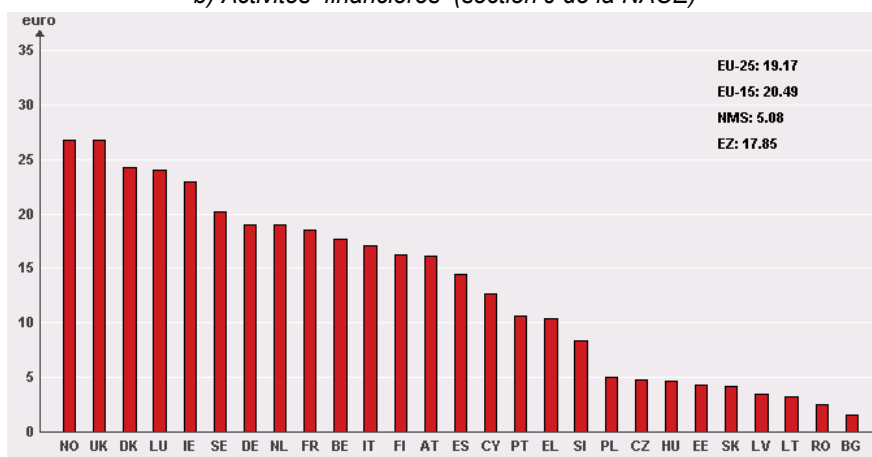


Figure 1: Salaires horaires bruts pour trois activités économiques, en euros
(les pays sont classés par ordre décroissant)

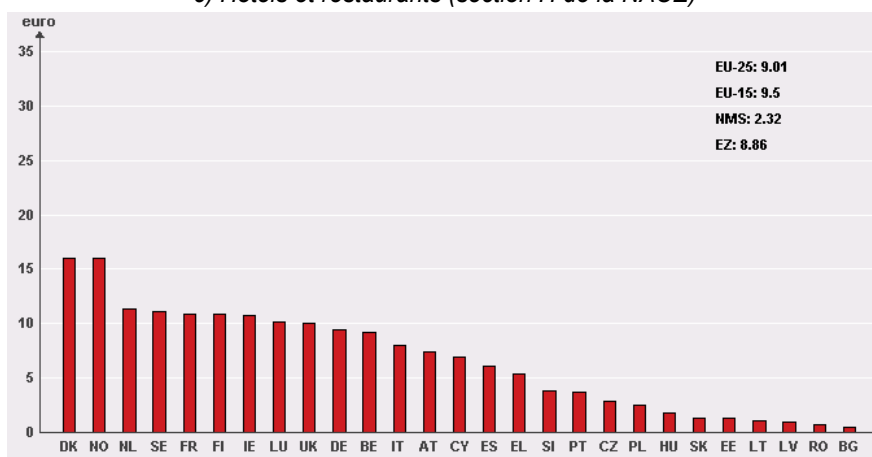
a) Industrie et services (agrégat C – K de la NACE)



b) Activités financières (section J de la NACE)



c) Hôtels et restaurants (section H de la NACE)



Les informations numériques complètes sur les salaires horaires bruts en Europe sont indiquées au tableau 1. Ce tableau contient des données pour les neuf sections NACE C à K ainsi que pour les trois agrégats NACE « Industrie » (C–F), « Services » (G – K) et « Industrie et services » (C – K). Les rangées contenant les données sur les NEM sont mises en évidence par un fond grisé. Les chiffres concernant les deux pays candidats et les pays de l'EEE sont indiqués séparément. Les valeurs maximales et minimales apparaissent en gras pour chaque rangée du tableau. La répartition des valeurs extrêmes entre les activités économiques fait apparaître des structures très similaires dans les

pays européens. Dans tous les pays, sauf en République tchèque et à Chypre, les salaires les plus bas sont observés dans la section H de la NACE et les plus élevés dans la section J (des exceptions sont constatées pour la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas et l'Autriche, voir également illustration 3a). En avant-dernière position des salaires les plus bas, on retrouve essentiellement la section G « Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques » et en deuxième position des salaires les plus élevés, la section E « Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » ou la section C « Industries extractives ».

Tableau 1: Salaires horaires bruts, en euros

Chiffres en gras / gras italique : maximum / minimum (par rangée hors données manquantes)
Code NACE ou code de pays en italique : les colonnes et rangées correspondantes sont visualisées dans la figure 1 – 2.
Les données sur fond grisé concernent les NEM
Source : Eurostat, ESS 2002

	Activité économique											
	C	D	E	F	G	H	I	J	K	C-F	G-K	C-K
UE-25	10,78	12,42	13,39	11,12	11,04	9,01	11,92	19,17	14,41	12,20	12,85	12,56
UE-15	15,70	14,36	17,47	12,53	12,23	9,50	14,14	20,49	15,64	14,14	14,21	14,18
NEM	4,34	2,64	3,47	2,50	2,47	2,32	2,87	5,08	3,13	2,75	2,93	2,83
ZE	13,68	13,46	16,78	11,10	11,37	8,86	12,75	17,85	13,31	13,15	12,68	12,90
BE	13,80	14,18	19,69	12,51	12,43	9,26	12,98	17,68	14,76	14,01	13,55	13,75
CZ	3,20	2,65	3,06	2,57	2,46	2,91	3,00	4,89	2,94	2,68	3,00	2,82
DK	27,90	21,02	23,78	21,19	16,52	16,07	21,87	24,27	21,05	21,18	18,95	19,76
DE	15,90	16,60	18,79	13,41	13,49	9,53	14,17	19,00	14,78	16,18	14,51	15,40
EE	2,88	2,06	2,40	2,09	1,95	1,33	2,27	4,33	2,26	2,12	2,14	2,13
EL	9,51	6,70	13,63	7,21	5,91	5,48	9,16	10,44	6,83	7,38	7,06	7,19
ES	10,96	8,63	12,71	7,15	7,87	6,19	9,56	14,53	7,46	8,28	8,43	8,36
FR	15,27	14,62	17,33	12,25	12,48	10,91	14,11	18,61	16,44	14,42	14,40	14,41
IE	18,02	16,36	23,54	17,06	12,33	10,76	17,18	23,02	16,99	16,77	15,76	16,20
IT	9,51	9,93	12,84	9,45	9,59	8,02	10,80	17,14	10,10	9,97	10,85	10,38
CY	9,52	7,44	10,80	9,15	6,80	6,96	11,23	12,77	9,83	8,57	10,30	9,67
LV	1,80	1,48	2,30	1,40	1,13	0,99	1,80	3,49	1,68	1,53	1,51	1,52
LT	2,20	1,70	2,48	1,64	1,62	1,13	1,81	3,29	1,85	1,76	1,78	1,77
LU	15,91	15,34	23,13	13,13	12,91	10,26	17,47	24,09	14,34	14,44	16,38	15,88
HU	2,78	2,45	3,03	1,96	2,12	1,82	2,72	4,67	2,80	2,44	2,60	2,51
NL	23,26	15,03	20,83	14,49	11,96	11,43	14,64	19,00	15,00	15,06	13,86	14,22
AT	13,15	12,67	16,51	11,60	10,26	7,46	12,13	16,13	12,95	12,54	11,59	12,01
PL	5,00	2,85	3,88	2,75	2,75	2,52	3,56	5,08	3,44	3,06	3,33	3,18
PT	4,87	4,37	10,06	4,45	5,07	3,73	7,38	10,72	6,64	4,48	6,12	5,26
SI	7,26	4,83	6,77	4,33	4,79	3,93	5,40	8,44	6,26	4,85	5,44	5,10
SK	2,45	1,94	2,84	1,73	2,42	1,34	1,86	4,29	2,38	1,97	2,18	2,08
FI	13,41	14,07	15,31	13,06	12,72	10,89	13,27	16,32	14,97	13,94	13,65	13,80
SE	15,49	14,69	16,72	14,65	14,39	11,16	14,09	20,21	16,39	14,74	15,20	15,00
UK	24,10	17,99	21,43	17,50	13,61	10,14	17,66	26,76	20,42	18,06	17,46	17,64
BG	1,30	0,73	1,29	0,71	0,56	0,53	1,01	1,59	0,71	0,80	0,81	0,80
RO	1,68	0,88	1,47	0,86	0,88	0,75	1,34	2,57	1,03	0,98	1,16	1,04
IS	:	12,92	:	14,01	13,48	:	:	:	:	:	:	:
NO	34,95	21,66	23,23	21,20	19,60	16,05	21,56	26,81	24,92	22,41	21,53	21,83

Alors que la figure 1 présente une sélection de *colonnes* du tableau 1, la figure 2 ci-après donne une représentation graphique des mêmes données pour une sélection de *rangées*. La figure 2a se réfère à une comparaison des salaires horaires bruts dans l'UE-15 et les NEM. Le ratio « Gains horaires dans l'UE-15 / salaires horaires dans les NEM » qui résulte de la division des rangées correspondantes du tableau 1 varie selon les activités économiques d'environ

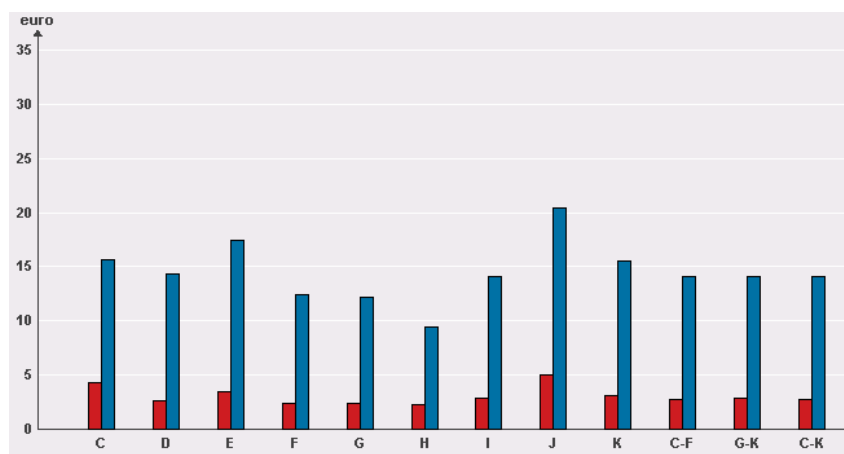
3,6 dans la section C de la NACE à 5,4 dans la section D¹. La figure 2b montre que le niveau de ce ratio des salaires peut même être beaucoup plus élevé lorsqu'on compare des pays individuels. Si on compare des salaires horaires bruts pour le Danemark et la Lettonie (États membres de l'UE ayant respectivement des niveaux de salaires particulièrement élevés et bas), ce ratio varie par exemple de 7,0 pour la section J de la NACE à 16,2 pour la section H².

¹ Pour une comparaison sur la base des SPA, ce ratio passe à 2,0 pour la section C et à 2,9 pour la section D.

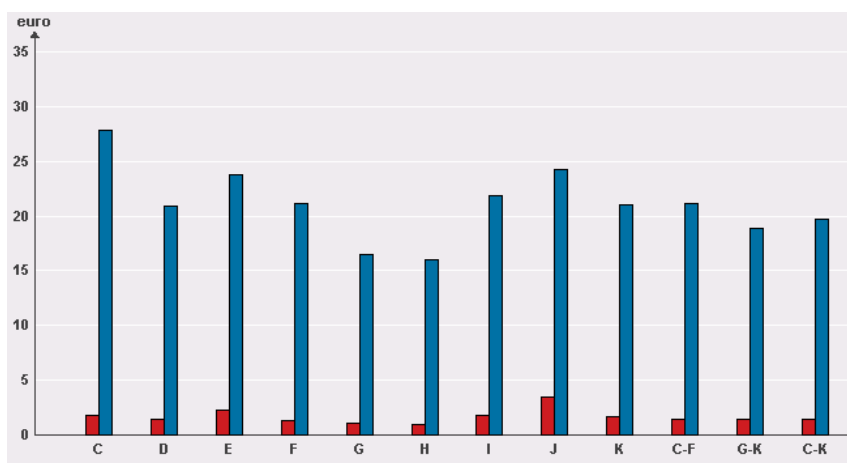
² Pour une comparaison sur la base des SPA, ce ratio passe à 2,7 pour la section J et à 6,3 pour la section H

Figure 2 : Salaires horaires bruts pour deux pays ou séries de pays, en euros

a) NEM (barres de gauche) et UE-15 (barres de droite)



b) Lettonie (barres de gauche) et Danemark (barres de droite)



Une présentation plus complète de la variabilité des salaires horaires bruts est indiquée à la figure 3 qui utilise des diagrammes en boîte¹ au lieu des diagrammes à barres. La figure 3a visualise pour tous les pays la répartition des salaires horaires bruts entre les activités économiques, c'est-à-dire qu'elle affiche les informations contenues dans les rangées du tableau 1 concernant tous les pays individuels (sauf l'Islande).

D'une part, le graphique montre à nouveau que le niveau moyen des salaires horaires bruts est très variable. Dans la série des NEM (à l'exception de Chypre), le niveau le plus élevé de salaires revient à la Slovaquie. La valeur médiane de la Slovaquie est très proche de celle du Portugal (voir diagramme à boîtes concernant la Slovaquie). S'agissant de Chypre, la valeur médiane est légèrement supérieure à celle de l'Espagne et légèrement inférieure à celle de l'Italie.

D'autre part, le graphique montre que la répartition des salaires diffère également considérablement de pays à pays. Par exemple, si les valeurs médianes de la Belgique (13,80 €) et de la Finlande

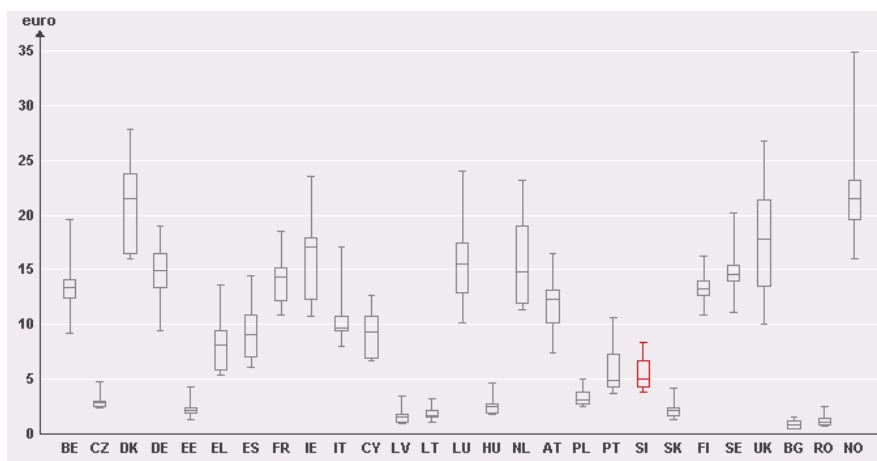
(13,41 €) sont très voisines, la variabilité des salaires entre différentes activités économiques, représentée par la longueur totale du diagramme en boîte, est plus forte en Belgique.

La figure 3b indique, pour toutes les catégories de la NACE, la variabilité des salaires horaires bruts entre les pays, c'est-à-dire qu'elle résume les informations contenues dans les colonnes du tableau 1. La variabilité est particulièrement élevée pour la section C «Industries extractives» et faible pour la section H «Hôtels et restaurants». La médiane la plus forte est observée pour la section J «Activités financières» comme l'indique le diagramme en boîte mis en évidence. Une comparaison des deux parties de la figure 3 montre que la figure 3b est globalement plus homogène, ce qui signifie que l'influence du pays sur les salaires tend à être plus forte que celle de l'activité économique. Les diagrammes en boîte de la figure 3b pour les activités économiques H et J sont, par exemple, beaucoup plus similaires que ceux de la figure 3a concernant la Belgique et la Norvège.

¹ Un diagramme en boîte (boxplot) synthétise les informations contenues dans un lot de données en affichant cinq caractéristiques du lot. Il est défini par une boîte d'une longueur $x_{0.75} - x_{0.25}$ (différence entre le quartile supérieur et le quartile inférieur, c'est-à-dire l'écart interquartile, définissant les « 50% intérieurs » des données par ordre croissant), les valeurs médianes $x_{0.5}$ (marquées à l'intérieur de la boîte) et les valeurs extrêmes x_{min} et x_{max} . Ces dernières sont reliées à la boîte par des lignes. La longueur totale d'un diagramme à boîtes représente l'amplitude du lot de données.

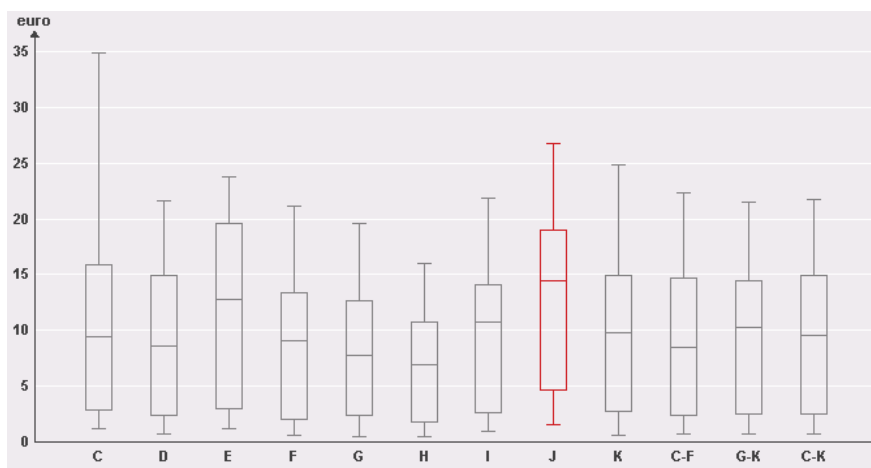
Figure 3 : Répartition des salaires horaires bruts, en euros

a) Comparaison pays par pays (légèrement mis en évidence : Slovénie)



Maximum: section J de la NACE (exceptions: section C pour DK, NL et NO, section E pour BE, EL, IE et AT),
minimum: section H de la NACE (exceptions: section G pour CZ et CY)

b) Comparaison par activité économique (légèrement mis en évidence : activités financières)



Maximum: valeur pour NO (exceptions: DK pour les sections E, H et I de la NACE), minimum: valeur pour BG (pas d'exceptions)

Les salaires des services ont tendance à être supérieurs à ceux de l'industrie

Il est intéressant d'examiner si les principaux résultats concernant les salaires horaires bruts se retrouvent également dans les salaires mensuels et annuels bruts. En effet, le classement des pays pourrait être modifié compte tenu des différences nationales au niveau des heures de travail ou des primes annuelles. En outre, il est utile de comparer les salaires dans l'«Industrie» (C-F) et les «Services» (G-K) où la composition des salaires annuels n'est pas nécessairement identique.

Le tableau 2 affiche les salaires moyens horaires, mensuels et annuels pour les agrégats «Industrie» et «Services» ainsi que pour «Industrie et services» (C-K). Une comparaison des agrégats C-F et G-K montre que les salaires bruts moyens dans les «Services» tendent à être supérieurs à ceux obtenus dans l'«Industrie». Dans le tableau 2, les salaires dans les «Services» sont mis en relief s'ils dépassent d'au moins 10% les valeurs correspondantes observées dans l'«Industrie». Le Portugal affiche de loin les écarts les plus marqués: par exemple, les salaires annuels dans les «Services» totalisent 137,6% des salaires annuels dans l'«Industrie». Pour les séries de pays UE-15 et UE-25, les mêmes pourcentages sont respectivement de 102,6 et 106,7. Le niveau le plus bas pour les salaires annuels

bruts dans les services, exprimés en pourcentage des salaires annuels bruts dans l'«Industrie» est de 92,7 pour l'Allemagne et 93,3 pour l'Irlande.

Les salaires bruts dans les «Services» ou dans l'«Industrie» dépendent de façon cruciale du nombre de salariés dans les différentes sections et donc de la composition de ces agrégats de la NACE. L'agrégat « Services » inclut par exemple les «Hôtels et restaurants» (section H) où les salaires moyens sont faibles ainsi que la section «Activités financières» (section J) où les salaires moyens sont élevés. Naturellement, une proportion élevée de salariés travaillant dans la section H tend à faire baisser la moyenne du secteur des services alors qu'un nombre élevé de salariés relevant de la section J a l'effet opposé. Au Luxembourg, 21,9% des salariés travaillant dans les «Services» relèvent de la section J et seulement 6,2% de la section H, si bien que le ratio de la taille de ces sections est de 3,5 à 1. Cela explique en partie les chiffres élevés du Luxembourg pour les salaires annuels bruts dans les services. En Irlande, les parts de la section J et de la section H dans les «Services» sont respectivement de 19,6% et 14,2%, ce qui correspond à un ratio de seulement 1,4 à 1.

Tableau 2: Salaires, en euros (agrégats C-F, G-K et C-K de la NACE)

Chiffres en gras : les salaires horaires, mensuels et annuels dans les «Services» dépassent respectivement ceux de l'«Industrie» de plus de 10%. Codes NACE en italique : les rangées correspondantes sont visualisées à la figure 4.

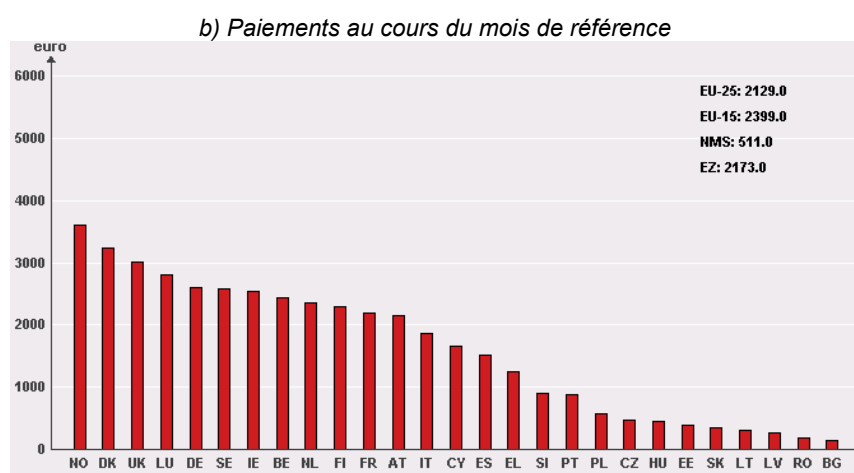
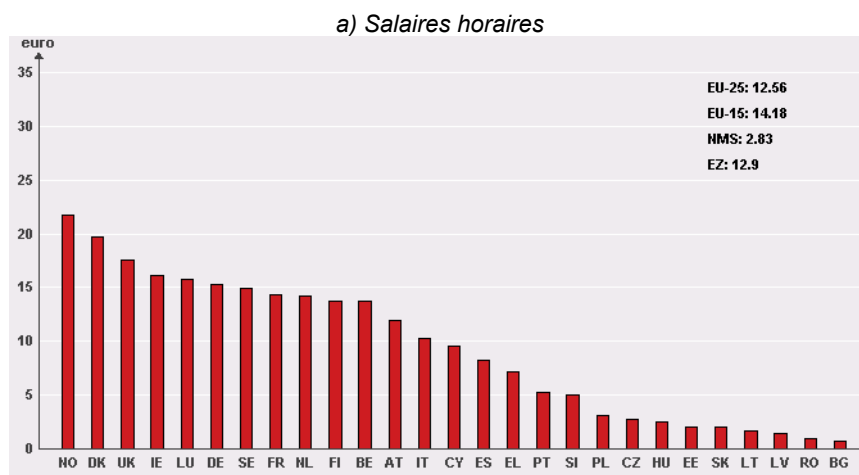
Source : Eurostat, ESS 2002

	Salaires horaires bruts			Salaires bruts au cours du mois de référence			Salaires annuels bruts		
	C-F	G-K	C-K	C-F	G-K	C-K	C-F	G-K	C-K
UE-25	12,20	12,85	12,56	2075	2172	2129	27018	28881	28024
UE-15	14,14	14,21	14,18	2399	2398	2399	31218	32045	31675
NEM	2,75	2,93	2,83	498	526	511	6508	6941	6710
ZE	13,15	12,68	12,90	2211	2139	2173	29613	29365	29485
BE	14,01	13,55	13,75	2506	2390	2441	29823	31378	30694
CZ	2,68	3,00	2,82	457	518	483	6861	7680	7212
DK	21,18	18,95	19,76	3522	3093	3250	41547	41884	41736
DE	16,18	14,51	15,40	2714	2503	2616	35842	33211	34622
EE	2,12	2,14	2,13	393	397	395	4732	5101	4934
EL	7,38	7,06	7,19	1345	1210	1264	19444	18263	18751
ES	8,28	8,43	8,36	1518	1528	1524	20907	21194	21063
FR	14,42	14,40	14,41	2184	2219	2204	28778	29437	29139
IE	16,77	15,76	16,20	2708	2445	2559	34188	31898	32912
IT	9,97	10,85	10,38	1829	1938	1880	24470	27354	25808
CY	8,57	10,30	9,67	1484	1770	1666	19940	23681	22316
LV	1,53	1,51	1,52	284	279	281	3580	3641	3616
LT	1,76	1,78	1,77	323	327	325	3993	4209	4097
LU	14,44	16,38	15,88	2610	2878	2809	33218	39918	38103
HU	2,44	2,60	2,51	454	481	467	5685	6165	5906
NL	15,06	13,86	14,22	2483	2326	2372	33990	33541	33683
AT	12,54	11,59	12,01	2268	2078	2162	33028	31941	32434
PL	3,06	3,33	3,18	573	608	589	6879	7290	7065
PT	4,48	6,12	5,26	762	1032	891	11563	15911	13609
SI	4,85	5,44	5,10	863	968	908	10661	12102	11275
SK	1,97	2,18	2,08	336	378	359	5338	6022	5708
FI	13,94	13,65	13,80	2341	2250	2297	30968	30963	30965
SE	14,74	15,20	15,00	2552	2620	2590	30628	33248	32056
UK	18,06	17,46	17,64	3167	2951	3018	38668	38477	38538
BG	0,80	0,81	0,80	147	149	147	1867	1914	1884
RO	0,98	1,16	1,04	183	211	192	2176	2647	2321
NO	22,41	21,53	21,83	3733	3545	3611	43974	41676	42475

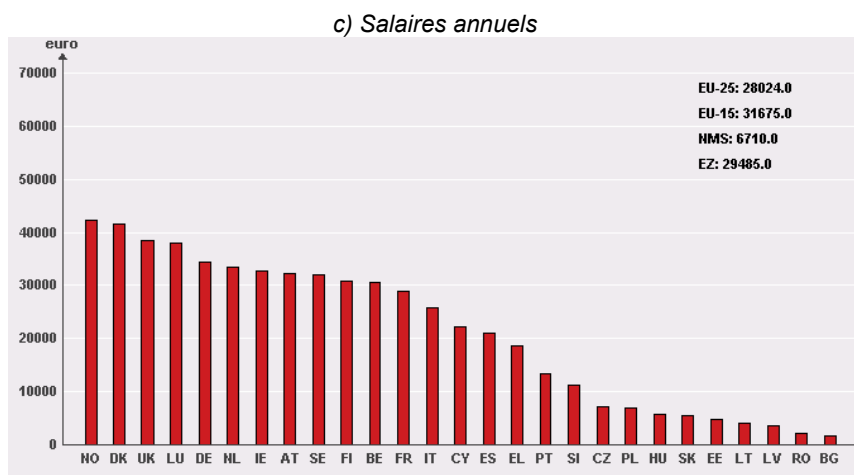
En examinant de plus près le tableau 2, on s'aperçoit que le classement des salaires entre les pays n'est pas identique pour les salaires horaires, mensuels et annuels, mais que l'image d'ensemble ne change pas beaucoup. La figure 4 illustre ce phénomène au moyen de l'agrégat NACE «Industrie et services». Comme décrit de façon plus détaillée dans la suite du document, les différences observées dans le

classement à la figure 4a et à la figure 4b sont dues essentiellement à des différences au niveau des heures payées au cours du mois de référence alors que les différences entre la figure 4b et la figure 4c sont imputables pour l'essentiel à des écarts dans les paiements non effectués chaque période de paie (13^e mois, allocations non régulières ou primes de vacances).

Illustration 4: Salaires bruts, agrégat C-K de la NACE, en euros
(pays classés par ordre décroissant)



← écarts de classement (comparé à la partie 4a)



← écarts de classement
(comparé à la partie 4b)

Le nombre d'heures rémunérées par mois tend à être plus élevé dans les NEM

Le tableau 3 propose des chiffres sur les heures rémunérées au cours du mois de référence pour « l'industrie et les services » puis séparément pour « l'industrie » et « les services ». Il propose en outre des données sur les primes annuelles et, pour compléter la présentation des conditions de travail en Europe, sur les jours de congé annuel payé. Les données sur les primes annuelles contribuent à expliquer les

changements de classement entre la figure 4b et la figure 4c. En Suède, par exemple, les paiements non réguliers dans l'«industrie et les services» sont extrêmement faibles : seulement 1,4% des salaires annuels totaux alors que les pourcentages correspondants sont de 9,5 aux Pays-Bas, 12,3 en Irlande et même 14,7 en Autriche. La Suède recule donc dans la figure 4c alors que l'Autriche fait un bond en avant.

Tableau 3: Heures rémunérées et primes annuelles, agrégats C-F, G-K et C-K de la NACE

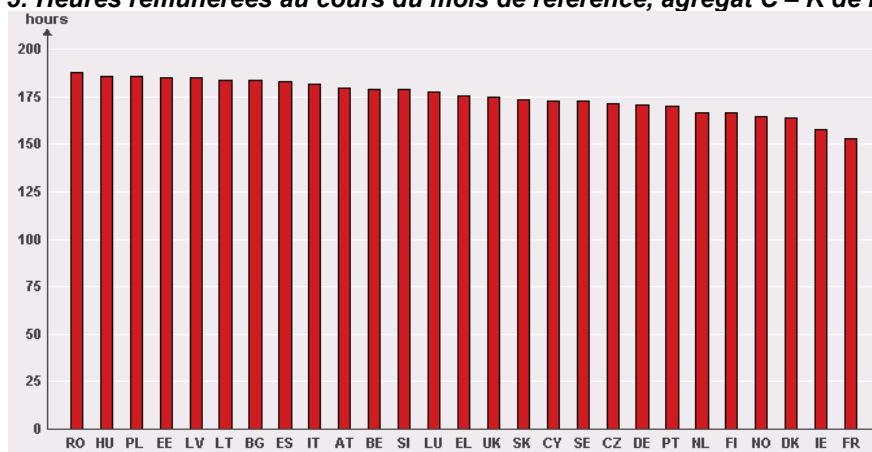
Chiffres en gras / gras italique : maximum / minimum par colonne
Code NACE en italique : les données de cette colonne sont visualisées à la figure 5
Source : Eurostat, ESS 2002

	Heures rémunérées au cours du mois de référence			Primes annuelles (en % des salaires annuels totaux)			Jours de congé annuel payé		
	C-F	G-K	C-K	C-F	G-K	C-K	C-F	G-K	C-K
UE-25	174	173	173	8,5	9,5	9,0	26,2	24,2	25,1
UE-15	172	171	172	8,6	9,6	9,1	26,6	24,3	25,4
NEM	181	181	181	6,8	6,9	6,8	23,8	23,5	23,7
ZE	171	171	171	10,0	10,4	10,2	27,3	25,8	26,5
BE	179	179	179	10,5	11,5	11,1	19,8	19,3	19,5
CZ	171	174	172	18,0	16,8	17,5	22,3	24,0	23,1
DK	166	163	164	2,3	2,1	2,2	25,1	24,8	24,9
DE	169	174	171	9,1	8,6	8,9	29,2	28,3	28,8
EE	186	185	185	3,0	4,4	3,8	20,6	17,3	18,8
EL	181	172	176	15,4	16,0	15,7	22,7	21,5	22,0
ES	184	183	183	15,9	18,2	17,2	23,7	22,1	22,8
FR	152	154	153	12,1	12,4	12,3	31,5	30,3	30,9
IE	162	155	158	4,3	4,2	4,3	21,7	21,1	21,4
IT	184	180	182	6,1	6,2	6,1	26,5	26,0	26,3
CY	173	172	173	10,5	8,4	9,1	21,2	23,0	22,4
LV	185	185	185	4,5	6,2	5,5	15,6	14,3	14,8
LT	183	184	184	1,5	3,1	2,3	16,2	13,6	15,0
LU	181	176	178	6,7	10,7	9,8	27,7	27,2	27,3
HU	187	185	186	2,8	2,5	2,7	26,7	26,4	26,6
NL	165	168	167	9,8	9,3	9,5	24,6	20,6	21,9
AT	181	180	180	14,8	14,6	14,7	25,5	24,0	24,7
PL	188	185	186	0,3	0,8	0,5	25,1	25,0	25,0
PT	170	170	170	14,3	16,1	15,3	21,2	20,7	21,0
SI	179	179	179	11,2	11,4	11,3	23,9	22,9	23,5
SK	173	174	174	14,3	14,8	14,6	25,5	24,4	24,9
FI	168	165	167	7,2	5,7	6,5	23,2	23,1	23,2
SE	174	173	173	1,2	1,6	1,4	:	:	:
UK	178	174	175	4,4	9,0	7,5	23,1	20,2	21,1
BG	184	184	184	3,2	4,7	3,8	25,3	23,9	24,7
RO	188	187	188	6,0	7,8	6,6	25,1	23,5	24,6
NO	166	164	165	1,1	2,1	1,7	23,5	20,3	21,4

La figure 5 visualise les données du tableau 3 concernant les heures rémunérées dans les sections C-K de la NACE. Le graphique montre que le nombre des heures rémunérées au cours du mois de référence pour l'«Industrie et les services» varie considérablement selon les pays, allant de 153 en France et 158 en Irlande à 186 en Hongrie ou en Pologne et 188 en Bulgarie. En particulier, la figure 5 explique pourquoi la France et l'Irlande, pays enregistrant les chiffres les plus bas en ce qui concerne les heures mensuelles payées, ont reculé de trois places à la figure 4b par rapport à la figure 4a.

Contrairement à la situation présentée à la figure 4a, la Belgique se classe à la figure 4b non seulement avant la France mais aussi avant la Finlande et les Pays-Bas, ce qui est toutefois cohérent avec le classement résultant de la figure 5. Le nombre d'heures hebdomadaires rémunérées en Belgique (179) est supérieur à la moyenne UE-25 (173) et dépasse de loin les résultats de la Finlande et des Pays-Bas (167 pour ces deux pays). Le nombre moyen d'heures rémunérées pour l'agrégat C-K de la NACE atteint 172 dans l'UE-15 et 181 dans les NEM.

Figure 5: Heures rémunérées au cours du mois de référence, agrégat C – K de la NACE



Un premier aperçu de l'écart de salaire entre hommes et femmes

La politique européenne de l'emploi s'efforce de promouvoir l'égalité des chances au travail pour les hommes et pour les femmes. Les données de l'ESS 2002 combinent des informations détaillées sur les unités locales ainsi que les caractéristiques personnelles des salariés et constituent ainsi une base empirique pour le suivi des stratégies politiques visant à éliminer les écarts de salaire entre les genres.

Le tableau 4 présente une ventilation des salaires horaires pour les agrégats C-F, G-K et C-K de la NACE par genre. Les

salaires horaires moyens des femmes sont, pour les trois catégories de la NACE, uniformément inférieurs à ceux des hommes. S'agissant de l'écart de salaire entre les genres, exprimé en tant que salaires des femmes en pourcentage des salaires des hommes, les chiffres les plus bas observés dans l'industrie sont 63,9 (Chypre) et 71,0 (Slovaquie); les chiffres les plus élevés sont 88,0 (Suède) et 89,0 (Luxembourg). Dans les «Services», les extrêmes correspondants sont 67,0 (Royaume-Uni) et 67,5 (Slovaquie) en bas de l'échelle et 94,1 (Roumanie) et 94,9 (Bulgarie) à l'autre extrémité.

Tableau 4: Salaires horaires bruts par genre, agrégats C-F, G-K et C-K de la NACE

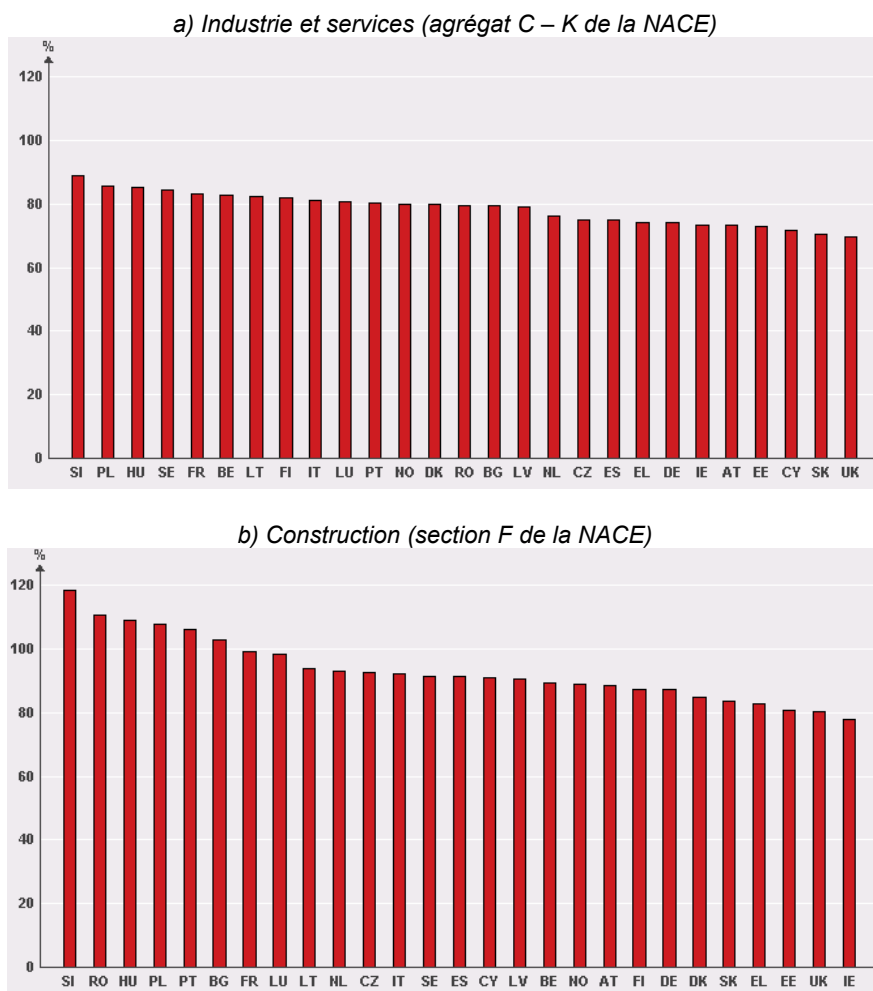
Pourcentages en gras / gras italique : maximum / minimum (par colonne)
Code NACE en italique : les données de cette colonne sont visualisées à la figure 6a
Source : Eurostat, ESS 2002

	Salaires horaires bruts des hommes			Salaires horaires bruts des femmes			Salaires horaires bruts des femmes en % des salaires des hommes		
	C-F	G-K	C-K	C-F	G-K	C-K	C-F	G-K	C-K
UE-25	13,08	14,58	13,79	9,62	10,75	10,40	73,6	73,7	75,4
UE-15	14,90	16,06	15,46	11,72	11,93	11,87	78,7	74,3	76,8
NEM	2,98	3,22	3,08	2,27	2,61	2,46	76,0	81,0	79,8
ZE	13,85	14,10	13,96	10,95	10,87	10,90	79,1	77,1	78,1
BE	14,45	14,63	14,54	12,08	12,03	12,05	83,6	82,3	82,9
CZ	2,96	3,37	3,12	2,17	2,54	2,35	73,3	75,5	75,5
DK	22,08	20,89	21,42	18,59	16,65	17,13	84,2	79,7	80,0
DE	17,17	16,48	16,91	13,09	12,28	12,58	76,2	74,6	74,4
EE	2,34	2,52	2,43	1,78	1,78	1,78	76,2	70,7	73,4
EL	7,98	7,96	7,97	5,94	5,94	5,94	74,4	74,6	74,5
ES	8,62	9,65	9,09	6,80	6,83	6,82	78,8	70,8	75,0
FR	14,89	15,74	15,31	12,98	12,68	12,77	87,1	80,6	83,4
IE	18,09	18,50	18,29	13,81	13,32	13,47	76,4	72,0	73,7
IT	10,50	11,80	11,06	8,53	9,33	8,97	81,2	79,1	81,2
CY	9,40	11,88	10,80	6,01	8,32	7,76	63,9	70,0	71,9
LV	1,62	1,75	1,69	1,38	1,31	1,34	85,3	75,1	79,2
LT	1,90	1,93	1,91	1,54	1,61	1,58	80,9	83,7	82,5
LU	14,67	18,06	16,94	13,06	13,82	13,73	89,0	76,5	81,1
HU	2,62	2,74	2,67	2,11	2,43	2,28	80,6	88,7	85,5
NL	15,40	15,56	15,50	13,38	11,58	11,84	86,9	74,5	76,4
AT	13,24	13,29	13,26	10,04	9,66	9,76	75,9	72,7	73,6
PL	3,26	3,51	3,35	2,57	3,12	2,88	79,0	89,0	86,0
PT	4,98	6,65	5,71	3,56	5,47	4,59	71,4	82,4	80,3
SI	5,07	5,80	5,34	4,39	5,06	4,75	86,6	87,2	89,0
SK	2,20	2,63	2,40	1,56	1,78	1,70	71,0	67,5	70,9
FI	14,49	15,30	14,80	12,37	11,99	12,13	85,3	78,4	82,0
SE	15,14	16,58	15,82	13,33	13,43	13,40	88,0	81,0	84,7
UK	19,07	20,62	20,01	14,55	13,82	13,95	76,3	67,0	69,7
BG	0,91	0,83	0,88	0,66	0,78	0,70	72,0	94,9	79,9
RO	1,10	1,19	1,13	0,80	1,12	0,90	72,9	94,1	80,2
NO	23,04	23,73	23,44	19,86	18,54	18,80	86,2	78,1	80,2

La figure 6a visualise les données sur les écarts de salaire entre les genres présentées au tableau 4 pour l'«Industrie et les services» (catégorie C-K de la NACE). La figure 6b, concernant l'activité économique «Construction» (section F) non comprise dans le tableau 4, montre que les écarts de

salaire entre les genres sont encore plus marqués pour certaines activités économiques¹. Les pourcentages les plus faibles pour la section F concernent l'Irlande (77,7) et le Royaume-Uni (80,4), et les plus élevés, la Slovénie (118,6) et la Roumanie (110,6).

Figure 6: Salaires horaires relatifs des femmes, en euros
(pays classés par ordre décroissant)



Il convient toutefois de souligner que le tableau 4 et la figure 6 ne comportent aucune ventilation par caractéristique personnelle des hommes et des femmes ou par variable liée à l'entreprise. Les données du tableau 4 ne représentent qu'un premier point de départ pour une analyse plus approfondie des écarts de salaire entre les genres. La figure 6b montre très clairement que les données sur les salaires des hommes et des femmes non ajustés en fonction des caractéristiques des salariés doivent être interprétées avec une grande prudence. Dans la «Construction», par exemple, les femmes sont fortement sous-représentées² et n'exercent généralement pas de travail manuel. Les professions typiques des femmes dans la section F diffèrent donc de celles des hommes. Ce phénomène explique que dans plusieurs pays,

les salaires bruts horaires des femmes pour la section F sont supérieurs à ceux des hommes. Les différences observées dans les salaires moyens ne reflètent pas nécessairement un écart de salaire entre des hommes et des femmes occupant le même poste au même niveau d'ancienneté. Il faut donc examiner de plus près les déterminants clés des salaires tels que le poste occupé, le niveau d'éducation, l'expérience professionnelle ou la taille de l'entreprise. Les comparaisons de salaires entre les hommes et les femmes travaillant dans des cellules d'emploi comparables (similitudes au niveau du poste, du niveau d'éducation, du système de temps de travail et de l'âge; même entreprise) aboutissent à des mesures ajustées plus pertinentes des inégalités de salaire entre les hommes et les femmes.

¹ Les données sur les salaires horaires par genre concernant toutes les sections C à K de la NACE peuvent être consultées au moyen d'une version interactive de l'édition Statistiques en bref (voir <http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/wages/info/data/interactive.htm>).

² Le pourcentage de femmes travaillant dans l'«Industrie et les services» s'élève à 35,7 dans l'UE-15 et à 39,9 dans les NEM. Pour la «Construction», les taux correspondants sont de 10,7 et 12,7.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Les données structurelles harmonisées au niveau de l'UE sur les salaires bruts, les heures rémunérées et les jours de congés annuels payés sont collectées tous les quatre ans dans l'enquête européenne sur la structure des salaires en vertu du règlement (CE) n° 530/1999 du Conseil et du règlement (CE) n° 1916/2000 de la Commission. La dernière concerne l'année de référence 2002 et contient des informations sur plus de 7,9 millions de salariés dans l'ensemble des États membres de l'UE (sauf

Malte) ainsi que dans les pays candidats Bulgarie et Roumanie et les pays de l'EEE Islande et Norvège. Les données pour l'Allemagne concernent l'année de référence 2001. Les enquêtes nationales sont généralement réalisées sur la base de sondages aléatoires en deux phases réalisés auprès d'entreprises ou unités locales (première phase) et de salariés (deuxième phase).

Codes officiels des pays inclus dans la présente publication

États membres de l'UE				Pays en voie d'adhésion			
BE	Belgique	IE	Irlande	AT	Autriche	BG	Bulgarie
CZ	République tchèque	IT	Italie	PL	Pologne	RO	Roumanie
DK	Danemark	CY	Chypre	PT	Portugal		
DE	Allemagne	LV	Lettonie	SI	Slovénie		Pays EEE
EE	Estonie	LT	Lituanie	SK	Slovaquie	IS	Islande
EL	Grèce	LU	Luxembourg	FI	Finlande	NO	Norvège
ES	Espagne	HU	Hongrie	SE	Suède		
FR	France	NL	Pays-Bas	UK	Royaume-Uni		

Couverture de l'enquête et codes des activités économiques

Les codes ci-dessous sont définis dans la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne, NACE, rév 1.1. Concernant l'ESS 2002, les données étaient obligatoires pour les sections

C à K de la NACE et facultatives pour les sections L à O. Neuf pays ont fourni des données pour l'ensemble des sections facultatives. Ces données ne sont pas couvertes par la présente publication.

Activité économique

C	Industries extractives	J	Activités financières
D	Industrie manufacturière	K	Immobilier, location et services aux entreprises
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	L	Administrations publiques
F	Construction	M	Éducation
G	Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	N	Santé et action sociale
H	Hôtels et restaurants	O	Services collectifs, sociaux et personnels
I	Transports et communications		

Les données de l'ESS 2002 concernent les entreprises d'au moins dix salariés. L'inclusion de petites entreprises était facultative et 14 pays ont fait ce choix. Les moyennes nationales sur les salaires pour toutes les activités

économiques présentées dans cette publication comprennent toutes les tailles d'entreprises pour lesquelles des données sont disponibles.

Définitions utiles

Les *salariés* sont définis comme toutes les personnes qui travaillent pour l'entreprise ou l'établissement dans le cadre d'un contrat de travail et qui perçoivent à ce titre une rémunération, indépendamment du type de travail accompli ou du nombre d'heures de travail.

Les *salaires bruts* couvrent les rémunérations en espèces payées directement par l'employeur avant déduction des impôts et des cotisations de sécurité sociale. Toutes les données sur les salaires figurant dans la présente publication concernent aussi bien les salariés à temps plein que les salariés à temps partiel. Pour ces derniers, les données sont extrapolées pour correspondre à celles des salariés à temps plein.

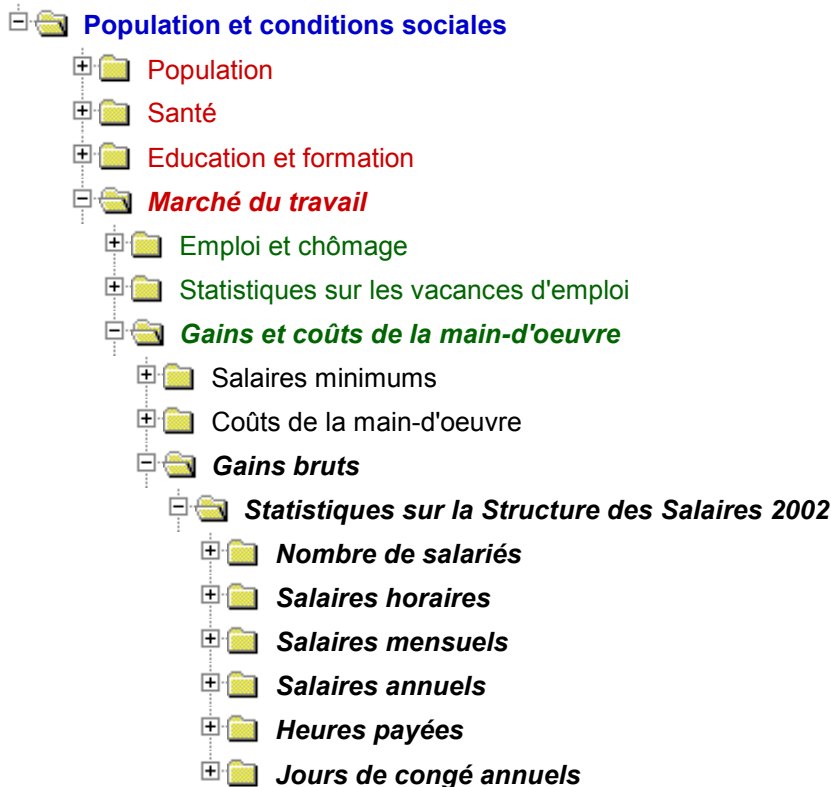
Les *salaires mensuels* se limitent aux salaires bruts versés chaque période de paie. Les *salaires annuels* comprennent également les primes et les indemnités non régulières, telles que le 13^e mois ou les primes de vacances. Les indemnités de départ et les paiements en nature ne sont pas inclus. Les *salaires horaires bruts* sont définis comme les salaires mensuels bruts divisés par le nombre d'heures rémunérées au cours du même mois.

Les *heures rémunérées* couvrent les heures normales et les heures supplémentaires. Les heures non travaillées mais rémunérées sont également incluses, par exemple, congés annuels ou congés de maladie.

Pour en savoir plus:

Bases de données et hyperliens:

[Données de l'ESS 2002 accessibles gratuitement sur la base de données d'Eurostat :](#)



Visualisation interactive des données de l'ESS 2002:

<http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/wages/info/data/interactive.htm>
<http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/wages/info/data/index.htm>

(poste « Salaires bruts en Europe 2002 »)
(version interactive de la présente publication)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE. La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau : www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int